

Paris, le 7 novembre 2025

## Mermoz crée son pôle Assurances avec l'arrivée de Xavier et Thomas Laurent

Le cabinet Mermoz Avocats a le plaisir d'annoncer la création d'un pôle Assurances avec l'intégration de Xavier Laurent et Thomas Laurent, dont le savoir-faire est reconnu en droit des assurances. Cette arrivée renforce significativement la palette de compétences du cabinet et ouvre de nouvelles perspectives de synergies pour ses clients.

Xavier Laurent et Thomas Laurent rejoignent Mermoz après avoir exercé au sein de leur structure LCA Associés. Forts d'une expérience significative en matière de contentieux des risques industriels (couvertures d'assurance, dommages aux biens et pertes d'exploitation, responsabilité civile professionnelle, sinistres complexes), en conseil aux entreprises d'assurances (rédaction de produits, distribution, réglementation, opérations de M&A dans l'assurance...) et en audit des risques (appels d'offres, *due diligence*, optimisation des couvertures...), ils interviennent tant en conseil qu'en contentieux pour tous les acteurs de l'assurance.

Agissant pour une typologie de clients très variée et multi-secteurs, Xavier Laurent et Thomas Laurent accompagnent des sociétés d'assurance, des mutuelles, des courtiers / intermédiaires en assurance, ainsi que des entreprises industrielles et PME familiales dans la maîtrise de leurs risques et la gestion des sinistres. Ils interviennent également dans le cadre d'appels d'offres complexes et de revue des contrats d'assurance à fins d'optimisation des couvertures d'assurance en lien avec les activités des entreprises.

Cette intégration s'inscrit aussi dans une logique de complémentarité avec les pratiques existantes du cabinet et permet de développer de nombreuses synergies : opérations d'audit, deals assurtech, opérations de LBO dans le domaine de l'assurance, négociation d'assurances GAP, aspects fiscaux de l'assurance, mais aussi des synergies en matière de contrats d'assurance et de contentieux assurantiels. Xavier Laurent et Thomas Laurent ont déjà mené de nombreux dossiers en collaboration avec les équipes de Mermoz, notamment avec Gilles Roux et Tristan Segonds.

**Gilles Roux, associé cofondateur de Mermoz**, déclare : « *L'arrivée de Xavier et Thomas marque une nouvelle étape dans le développement de Mermoz, en ajoutant ainsi à l'ensemble des compétences déjà offertes par le cabinet une activité répondant à des préoccupations très opérationnelles et récurrentes de nos clients. Leur expertise reconnue et leur approche très pragmatique des enjeux de nos clients correspondent parfaitement à nos valeurs et contribuent ainsi au renforcement de notre cabinet. La création de ce pôle Assurances nous permet d'offrir à nos clients une réponse globale et intégrée sur des problématiques de plus en plus complexes, à l'intersection des opérations de M&A et de capital investissement, de la fiscalité, des risques industriels, du financement et de l'assurance.* »

« *Rejoindre Mermoz représente une formidable opportunité et une évidence dans la mesure où, au-delà de la synergie s'insérant dans une logique collective, nous partageons une vision commune des enjeux de notre métier avec un véritable esprit d'équipe permettant d'accompagner les clients dans leur stratégie tout en leur offrant le meilleur service.* » précise **Thomas Laurent, associé**.

**Xavier Laurent, associé**, ajoute : « *Dans la société d'aujourd'hui, il faut parler de risques, de prévention et de solutions, et non plus d'assurance. Notre ambition est de concilier la spécialisation avec une approche globale du monde de l'entreprise, au-delà même de la seule science du droit, afin de développer une véritable ingénierie au service des clients.* »

Mermoz Avocats compte plus de 55 avocats et intervient dans l'ensemble des domaines du droit des affaires.

### A propos de Xavier Laurent - Associé - Droit des assurances

Xavier Laurent est spécialiste en droit des assurances, réassurance et contentieux des risques industriels. Avocat au barreau de Paris depuis 25 ans, Xavier Laurent a commencé sa carrière en 1991 au sein de la société Zurich International France. Après avoir été en charge du Contentieux Risques Industriels de 1993 à 1995, il a pris la responsabilité des sinistres pour les industries chimiques, pharmaceutiques et agroalimentaires jusqu'en 2000, puis a rejoint Paul Hastings (anciennement Moquet Borde & Associés) en tant qu'Of Counsel en charge du département Assurances, avant de créer LCA Associés en 2009.

Il intervient pour tous les acteurs de l'assurance et possède une expérience particulière dans les secteurs de l'assurance industrielle, de la responsabilité civile professionnelle et des risques complexes. Xavier Laurent accompagne les entreprises d'assurance dans la rédaction et commercialisation de produits d'assurance, les aspects réglementaires, ainsi que les entreprises dans l'audit et la gestion des risques. Fort d'une pratique reconnue dans le domaine de l'assurance, il conseille les entreprises industrielles et financières dans la maîtrise de leurs risques et l'optimisation de leurs opportunités en matière d'assurances.

### A propos de Thomas Laurent - Associé - Droit des assurances

Thomas Laurent, avocat au barreau de Paris, intervient en droit des assurances tant en conseil notamment sur les opérations banque-assurances et les transactions du secteur qu'en contentieux.

Après plusieurs expériences internationales (États-Unis, Allemagne et Angleterre), Thomas Laurent a débuté sa carrière comme analyste financier senior chez PricewaterhouseCoopers au sein du département Corporate Finance. Spécialisé dans les opérations banque-assurances, il a développé une expertise pointue sur les transactions du secteur et accompagne une clientèle française et internationale, notamment des acteurs irlandais, sur des dossiers complexes d'assurance. Il apporte une forte valeur ajoutée sur la partie M&A et conseil en assurance. Il intervient également dans l'évaluation des préjudices corporels et le contentieux en matière de risques de particuliers et risques industriels ou professionnels.

### A propos de Mermoz

**Mermoz est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant pluridisciplinaire disposant d'un savoir-faire de premier plan dans le cadre d'opérations transactionnelles, notamment dans le secteur du *private equity*.**

Composé d'équipes reconnues, le cabinet intervient tant en conseil qu'en contentieux. Cette dualité lui permet de porter ses clients tout au long de leurs projets et opérations stratégiques, quelles qu'en soient la nature et l'évolution, en leur apportant sécurité juridique et clés décisionnelles.

Les équipes s'appuient sur des compétences complémentaires en opérations transactionnelles et notamment dans les domaines du *private equity*, de la fiscalité, du financement, du *restructuring*, de la concurrence et de la distribution, des pratiques contractuelles complexes, des données personnelles, du droit social, du droit des assurances et en contentieux des affaires.

Investisseurs et acteurs financiers, groupes industriels, entreprises de services ou encore dirigeants fondateurs et entrepreneurs, sont les acteurs économiques conseillés par Mermoz.

Avec une équipe multiculturelle et grâce à un réseau solide de partenaires à l'étranger, Mermoz accompagne aussi bien ses clients dans leurs projets à l'international que les entreprises étrangères basées en France ou souhaitant se développer sur le marché français.

### Contacts presse – MatchPoint ([www.matchpoint.fr](http://www.matchpoint.fr))

Amélie Lerosier - [amelie@matchpoint.fr](mailto:amelie@matchpoint.fr) - +33 6 63 58 34 62

Leah Petel - [leah@matchpoint.fr](mailto:leah@matchpoint.fr) - +33 6 79 05 74 78